

Mettez + de vie dans votre vie





"NOS RÉSERVISTES SONT
DES MILITAIRES À TEMPS PARTIEL,
CERTES, MAIS À PLEINE CAPACITÉ."

Emmanuel MACRON,
Président de la République
Le 13 juillet 2017 à l'Hôtel de Brienne



(É D I T O)

Avec la menace terroriste, de plus en plus de citoyens souhaitent se rendre utile en s'engageant pour la défense et la sécurité de notre pays. La Garde nationale accompagne depuis sa création, le 13 octobre 2016, cette montée en puissance des réserves afin de l'amplifier. Les hommes et les femmes qui la composent sont engagés en permanence au sein des armées et des forces de sécurité intérieure, la plaçant désormais au cœur de notre sécurité, en particulier sur le territoire national. À ce titre, la Garde nationale est aujourd'hui un acteur incontournable de la protection de notre pays.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : près de 76 000 réservistes opérationnels sont aujourd'hui sous contrat (Engagement à Servir dans la Réserve, ESR), concourant directement à la défense de la Nation. En moyenne, près de 6 700 d'entre eux sont employés chaque jour au profit des ministères des Armées et de l'Intérieur, de façon parfois déterminante : lors de l'attentat à la gare Saint-Charles de Marseille, ouragan *IRMA* aux Antilles.

La montée en puissance des réserves opérationnelles, accompagnée par la Garde nationale, est indéniable. Cet engagement citoyen témoigne de cette volonté des Français de concourir à la protection de nos concitoyens et de nos valeurs.

La défense et la sécurité nationales sont l'affaire de tous.
On compte sur vous !

Sommaire

Historique	4
Objectifs	6
Gouvernance	7
Périmètre	8
Réserviste	9
Composantes	10
Employeurs	24
Événements	27
Rayonnement	28
Recrutement	29

(HISTORIQUE)

La réserve à travers les époques...

1871

III^e République

En réaction à la défaite de 1870 fut instauré légalement un régime de réserve afin de disposer de forces supplémentaires en cas de conflit armé. En effet, la déroute de 1870 a mis en exergue la fragilité de l'armée française sans force supplémentaire de réserve. Sous la III^e République, la réserve fonctionnait selon les principes d'une réserve de masse constituée des anciens appelés du contingent, représentant alors des effectifs considérables.

1914

1^{er} Guerre mondiale

Grâce à des lois votées juste avant le début du conflit, la France a pu compter sur un réservoir de plus de 8 millions d'hommes tout au long des combats entre 1914 et 1918. 600 000 réservistes, âgés de 24 à 33 ans, ont répondu à l'appel le jour de la mobilisation générale pour la 1^{er} Guerre mondiale le 1^{er} août 1914.

La Grande Guerre fut le premier conflit armé à réunir au combat, dans le cadre de la mobilisation générale, à la fois les militaires d'active et les réservistes.

1939

2^{de} Guerre mondiale

La mobilisation française de 1939 sonne le rappel sous les drapeaux de tous les Français mobilisables. Le 24 août est ordonnée l'alerte renforcée où sont appelés les réservistes frontaliers affectés aux unités de forteresse. Le même jour est transmis l'ordre de mise en sûreté qui concerne aussi les réservistes non frontaliers car toutes les positions de combat le long des frontières du Nord-Est doivent être armées sous trois jours.



Brancardiers du 206e RI (régiment infanterie de réserve)

10 JUILLET 1971

La loi du 10 juillet 1971 portant code du service national a renforcé le rôle et l'apport des réservistes. Ils doivent participer à des exercices pour assurer leur formation ou occuper une fonction dans les armées. Les périodes de réserve peuvent désormais être allongées au-delà de la limite générale.



1978 - Manoeuvre de réservistes de la 115e DI, exercice de tir au FSA

22 OCTOBRE 1999

La loi du 22 octobre 1999 a créé une véritable « réserve opérationnelle » (à laquelle s'ajoute une « réserve citoyenne ») ainsi que le Conseil supérieur de la réserve militaire en charge, entre autres, d'assurer son développement.



Réservistes de l'Armée de Terre

13 OCTOBRE 2016

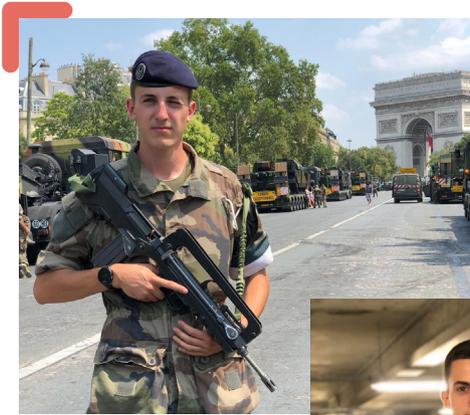
Le 13 octobre 2016 marque la date de création officielle de la Garde nationale. Le Président de la République a fait le choix d'un modèle ambitieux et pragmatique, adossé à une base existante regroupant les réserves opérationnelles de premier niveau des armées, de la gendarmerie nationale et la réserve civile volontaire de la police nationale.

(LE SAVIEZ-VOUS)

Historiquement, le nom de « Garde nationale » a été utilisé pour la première fois à la Révolution française pour désigner une milice citoyenne française, levée pour la première fois à Paris à la mi-juillet 1789, puis dans de nombreuses villes de province. Elle était destinée au « maintien de l'ordre » et à la « sécurité intérieure » sous la tutelle des municipalités. Elle a existé sous tous les régimes politiques de la France jusqu'à sa dissolution en juillet 1871.

(LES OBJECTIFS)

La Garde nationale a été créée le 13 octobre 2016 à la suite des attentats qui ont frappé la France en 2015 et 2016. Elle est placée sous l'autorité des ministres des Armées et de l'Intérieur.



La Garde nationale répond à 3 objectifs :

- + Accroître la participation des réserves au renforcement de la sécurité des Français ;
- + Apporter une réponse concrète au désir d'engagement de la jeunesse ;
- + Favoriser la cohésion nationale et développer l'esprit de résilience face aux menaces actuelles.

La Garde nationale a pour ambition de rassembler **85 000 volontaires**, à savoir **40 000 réservistes** du ministère des Armées et **45 000 réservistes** du ministère de l'Intérieur.

Un tremplin de relance des réserves

La Garde nationale a été conçue comme un plan de rénovation et de relance ces réserves. C'est un tremplin pour les développer et en renforcer leurs capacités. Leur volume sera augmenté et leur disponibilité améliorée afin qu'elles puissent être mobilisées au quotidien en renfort des forces de sécurité intérieure et des armées dans le but d'accroître la sécurité des Français.

Un budget à la hauteur des ambitions

Dès 2017, le budget de la Garde nationale a été porté à plus de 300 millions d'euros pour les deux ministères, notamment grâce à un effort budgétaire additionnel conséquent.

Ce budget permet de financer la montée en puissance des effectifs de réservistes, leur équipement ainsi que les mesures d'attractivité décidées à la création de la Garde nationale, aujourd'hui mises en œuvre.

(GOUVERNANCE)

LE MINISTRE
DES ARMÉES

LE MINISTRE
DE L'INTÉRIEUR

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA GARDE NATIONALE



PARTENARIATS ET RELATIONS AVEC LES EMPLOYEURS

- + Établissement et suivi des conventions de soutien à la politique de la réserve opérationnelle ;
- + Développement des mesures incitant les employeurs à valoriser l'engagement des réservistes.

ATTRACTIVITÉ ET SYNTHÈSE

- + Développement et mise en œuvre des mesures d'attractivité à l'égard des réservistes ;
- + Veille juridique ;
- + Préparation et organisation des réunions décisionnelles.

COMMUNICATION ET NOTORIÉTÉ

- + Communication interne et externe ;
- + Préparation et suivi des Journées nationales des réservistes ;
- + Préparation d'évènements.

(PÉRIMÈTRE)



75 917

RO1
armées et formations rattachées
38 529

RO1
gendarmerie nationale
30 288

Réserve civile
volontaire police
nationale
7 100



+ Réserve opérationnelle de premier niveau (RO1) :

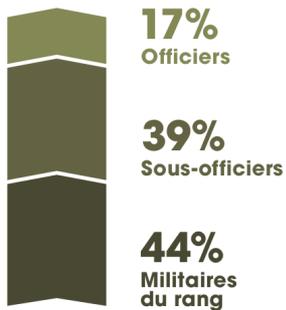
Des forces armées et formations rattachées : la RO1 des armées, formations rattachées et de la gendarmerie nationale est la composante militaire de la garde nationale. Elle est assurée par un ensemble de volontaires prenant pleinement part à l'activité opérationnelle des forces armées et formations rattachées.

+ Réserve civile volontaire de la police nationale :

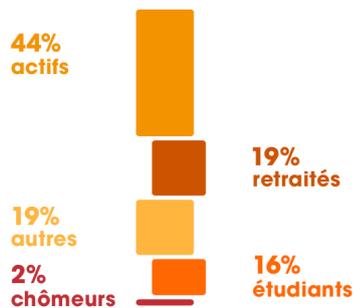
La réserve civile volontaire de la police nationale est la composante civile de la garde nationale. Elle est composée de citoyens volontaires assurant des missions de soutien technique, logistique ou administratif, ainsi que d'anciens adjoints de sécurité et fonctionnaires de police pouvant également prendre part à des missions opérationnelles.

(LE RÉSERVISTE)

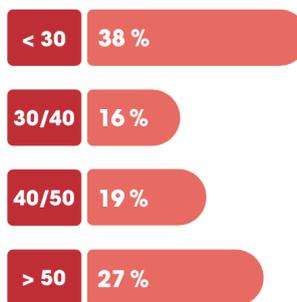
LES GRADES Ministère des Armées



LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES



LES TRANCHES D'ÂGE



76 000
réservistes

65%
issus de la
société civile

32 jours
de réserve en moyenne



20% de femmes



LES COMPOSANTES DE LA GARDE NATIONALE



(COMPOSANTES)

ARMÉE DE TERRE



EFFECTIFS

22 700 RÉSERVISTES EN 2018

21 700 RÉSERVISTES EN 2017

113 900 MILITAIRES D'ACTIVE

reservistes.defense.gouv.fr



La réserve opérationnelle de l'armée de Terre compte aujourd'hui plus de 22 000 femmes et hommes. 2 400 sont employés quotidiennement pour renforcer les militaires d'active dans l'ensemble de leurs missions. Plus de 600 d'entre eux sont engagés tous les jours pour participer à la protection du territoire national et des Français.

MISSIONS

Les réservistes opérationnels de l'armée de Terre sont formés, entraînés et équipés pour remplir les mêmes missions que les militaires d'active. Ils apportent un renfort opérationnel qui peut être décisif en particulier lors des pics d'activité (opération *SENTINELLE*, plan *VIGIPIRATE*, crises sur le territoire national, intempéries, etc.). Leur emploi permet de retrouver des marges de manœuvre en apportant des effectifs supplémentaires mais aussi en bénéficiant de compétences spécifiques trop rares dans l'active (juridique, mécaniciens aéro, cyberdéfense, etc.). Les jeunes issus de la société civile sans passé militaire, sont engagés au sein des unités élémentaires de réserve (UER) et renforcent les militaires d'active dans leur mission de protection. Les réservistes plus anciens, en poste de commandement en régiment ou en renfort état-major, contribuent à la réflexion stratégique, à la préparation opérationnelle, à la conception et à la conduite des opérations. Les anciens militaires d'active apportent leur expérience et savoir-faire directement exploitables. Les réservistes « spécialistes », issus du civil ou anciens militaires, mettent à disposition une expertise rare, peu commune.

Entre 2015 et 2018, le nombre de réservistes engagés sur le territoire national pour des missions de défense et de sécurité (notamment la mission *SENTINELLE*) a plus que doublé.



« SUIVANT LES TRACES DE MON GRAND-PÈRE J'AVAIS ENVIE D'ÊTRE AU PLUS PROCHE DE L'ACTION »

Sébastien, 32 ans, aspirant (R)
à l'état-major de la 7^e brigade blindée
Profession civile : analyste financier

« À LA SUITE DES ATTENTATS, UN FORT ÉLAN PATRIOTIQUE M'A POUSSÉE À M'INVESTIR »



Claire, 21 ans, maréchale-des-logis (R)
au 5^e régiment d'hélicoptères de combat
Profession civile : étudiante

(COMPOSANTES)

ARMÉE DE L'AIR



EFFECTIFS

5 700 RÉSERVISTES EN 2018

5 600 RÉSERVISTES EN 2017

41 100 MILITAIRES D'ACTIVE

reservistes.defense.gouv.fr



L'armée de l'air compte près de 47 000 aviateurs dont environ 5 700 réservistes opérationnels, soit plus de 12 % de son effectif global. Après avoir été formé à ses futures missions, le réserviste est affecté à des activités très diverses dans les bases et unités aériennes ainsi que sur le territoire national.

MISSIONS

Après une formation militaire et professionnelle, le réserviste opérationnel est intégré au sein d'une unité de l'armée de l'air et contribue à ses missions en tant que « militaire à temps partiel ».

À ce titre, les réservistes de l'armée de l'air peuvent se voir confier diverses missions dans le cadre de la protection du territoire national, telles que la protection permanente de l'espace aérien national, des systèmes de combat et des sites militaires et civils, la participation au plan *VIGIPIRATE* et à l'opération *SENTINELLE*.

Ils représentent également un apport d'expertise dans les états-majors opérationnels et les unités de soutien. Enfin, ils peuvent être impliqués dans les plans civils d'urgence et de secours aux populations.



« SERVIR LA
NATION ET
OFFRIR MON
AIDE À CEUX
QUI EN ONT
BESOIN »

Prescilla, 22 ans, caporale (R)
base aérienne 133 de Nancy
Profession civile : ambulancière

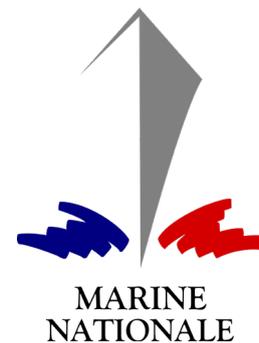
« LA RÉSERVE
M'A PERMIS DE
ME DÉCOUVRIR
AUTREMENT,
DES DÉFAUTS ET
DES QUALITÉS
QUE JE NE
SOUÇONNAIS
PAS »

Tony, 32 ans, sergent (R)
base aérienne 105 d'Evreux
Profession civile : responsable commercial



(COMPOSANTES)

MARINE NATIONALE



EFFECTIFS

6 000 RÉSERVISTES EN 2018

5 400 RÉSERVISTES EN 2017

36 100 MILITAIRES D'ACTIVE

reservistes.defense.gouv.fr



La Marine nationale compte au total environ 42 000 militaires, dont 6 000 marins réservistes opérationnels, soit près de 16 % de son effectif global. De tous âges (plus du tiers a moins de 30 ans), de tous niveaux scolaires (du BEPC aux études supérieures), les marins réservistes sont issus pour moitié de la société civile (sans expérience militaire préalable) ou pour autre moitié sont des anciens militaires d'active.

MISSIONS

Les réservistes opérationnels contribuent à la protection des installations et des unités de la Marine nationale, à la surveillance du littoral, au contrôle naval du trafic commercial, au renfort des forces ou des états-majors, au recrutement ou au rayonnement. Selon leurs compétences propres, ils peuvent aussi être employés dans des domaines particuliers : cyberdéfense, communication, nouvelles technologies, plongeur, spécialiste logistique, juriste, etc.

Totalement intégrés aux forces d'active, les marins réservistes peuvent être affectés sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin, voire projetés en opérations extérieures ou déployés sur les bâtiments de la Marine.



« C'EST UNE EXPÉRIENCE TRÈS RICHE QUI ME PERMET AUSSI DE FINANCER UNE PARTIE DE MES ÉTUDES »

Antoine, 21 ans,
quartier-maître de 2^e classe (R)
base navale de Brest
Profession civile : étudiant

« J'ÉPROUVAIS UNE GRANDE ADMIRATION ENVERS LES VALEURS VÉHICULÉES PAR L'ARMÉE ET LES MISSIONS DE NOS MILITAIRES »

Audrey, 31 ans,
lieutenante de vaisseau (R),
pôle recrutement de la Marine
nationale à Vincennes
Profession civile :
chargée de communication



(COMPOSANTES)

SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES



EFFECTIFS

3 100 RÉSERVISTES EN 2018

3 000 RÉSERVISTES EN 2017

9 900 MILITAIRES D'ACTIVE

reservistes.defense.gouv.fr



Le Service de santé des armées (SSA) compte près de 15 000 personnels dont 5 000 civils plus 3 000 réservistes opérationnels, soit près de 20 % de son effectif global. Majoritairement issus du monde de la santé, ces réservistes viennent renforcer les centres médicaux des armées, les hôpitaux ou tout autre établissement du SSA.

MISSIONS

Les corps de santé au sein du SSA sont nombreux et variés : médecin, pharmacien, chirurgien-dentiste, vétérinaire, commissaire ancrage santé, militaire infirmier et technicien de réserve des hôpitaux des armées (MITHA), volontaire du Service de santé des armées, etc. La réserve du SSA est renforcée pour les domaines administratif, juridique et financier par le Service du commissariat des armées. Pour répondre pleinement à ses besoins opérationnels d'aujourd'hui, le Service de santé des armées intègre des réservistes à ses unités permanentes d'active.

Le personnels du SSA est sollicité pour travailler soit au sein d'un des 17 centres médicaux des armées (CMA) en France, soit au sein des 8 hôpitaux d'instruction des armées, soit dans un établissement de ravitaillement sanitaire, ou de l'institut de recherches biomédicales et parfois dans des écoles de formation du SSA. Ces peuvent être missionnés sur un théâtre d'opérations extérieures.



« L'ENVIE DE CONTRIBUTUER À LA DÉFENSE DE MON PAYS ÉTAIT LE MOTEUR PRINCIPAL, COMME LE SENS DU DEVOIR »

Géraldine, 47 ans,
médecin principale (R)
hôpital d'instruction des armées à Lyon
Profession civile :
maître de conférences universitaire

« LES NOMBREUSES COMPÉTENCES ACQUISES DANS LE MILIEU MILITAIRE VIENNENT COMPLÉTER MA FORMATION CIVILE »

Cédric, 41 ans, médecin principal (R)
Profession civile :
anesthésiste - réanimateur



(COMPOSANTES)



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT

La Direction générale de l'armement (DGA) compte près d'une centaine de réservistes opérationnels, tous officiers de réserve des corps de l'armement. Ils apportent leurs expertises scientifique et technique, en soutien ou en renfort des équipes de programmes de la DGA mais également au profit des autres forces armées ou formations rattachées.



SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE

Conseillers et experts, les 230 réservistes du **Service d'infrastructure de la Défense (SID)** conduisent et réalisent les opérations d'infrastructure (construction, maintenance immobilière, gestion administrative et technique du patrimoine) au profit des forces armées, des directions et services du ministère des Armées.





SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES

Près de 500 commissaires de réserve travaillent au profit du **Service du commissariat des armées (SCA)**, des armées et des formations rattachées. Ils participent pleinement à des missions militaires au sein d'une unité, d'un état-major ou d'un service en apportant leurs compétences en finances, audit, droit, logistique, management de projets, achats, systèmes d'information, contrôle de gestion, etc. Le SCA gère également près de 80 aumôniers de réserve et emploie plus de 1 400 réservistes provenant des trois armées.



SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES

Le **Service des essences des armées (SEA)** est composé d'environ 200 réservistes et propose des postes en complément du personnel d'active de tous niveaux dans les domaines du soutien pétrolier, des différentes fonctions support (RH, finances, informatique, etc.) et de la protection-défense.



(COMPOSANTES)

GENDARMERIE NATIONALE



EFFECTIFS

30 300 RÉSERVISTES EN 2018

29 800 RÉSERVISTES EN 2017

100 000 MILITAIRES D'ACTIVE

minotaur.fr



Forte de plus de 30 000 hommes et femmes, la réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale renforce l'action des unités d'active et les structures de commandement. Les réservistes contribuent directement, aux côtés de leurs camarades d'active, à la sécurité de leurs concitoyens, en protégeant les personnes et les biens. Ils participent également au recueil du renseignement dans le cadre anti-terroriste, à la lutte contre l'immigration clandestine et à la réduction de l'insécurité routière.

MISSIONS

Les réservistes sont convoqués pour renforcer temporairement les unités de gendarmerie proches de leur domicile. Ils participent donc pleinement à diverses missions au service de la population : patrouille de surveillance, sécurité de manifestations sportives ou culturelles, recherche de personnes disparues, missions de sécurité publique et lutte contre le terrorisme.

Ils peuvent également être mobilisés pour renforcer les effectifs de la gendarmerie nationale pour des missions ayant trait à la gestion des conséquences de catastrophes naturelles ou accidentelles, mais également pour l'encadrement de sessions de Journée de défense et de citoyenneté ou de formations d'autres réservistes.

Les réservistes opérationnels de la gendarmerie nationale sont prioritairement affectés en unités territoriales mais peuvent éventuellement l'être en état-major.



« MES PARENTS M'ONT TRANSMIS DES VALEURS QUE JE RETROUVE : RIGUEUR, COHÉSION, EXEMPLARITÉ »

Victoria, 27 ans, lieutenant (R)
CRT* d'Amiens
Profession civile : étudiante

« JE ME SUIS LANCÉ UN VÉRITABLE DÉFI : SORTIR DE MA ZONE DE CONFORT ET BOUSCULER LES CODES »



Alexandra, 38 ans,
gendarme adjointe de 2^e classe (R)
CRT* de Rennes
Profession civile : cadre commerciale

* CRT : compagnie de réserve territoriale

(COMPOSANTES)

POLICE NATIONALE



EFFECTIFS

7 100 RÉSERVISTES EN 2018

6 300 RÉSERVISTES EN 2017

140 000 AGENTS



police-nationale.interieur.gouv.fr

Créée en 2003, la réserve civile volontaire de la Police nationale a considérablement évolué durant ces dernières années. À sa création, elle était constituée uniquement de retraités des corps actifs de la Police nationale. Le 16 mars 2011, la réserve civile est devenue accessible à l'ensemble des citoyens volontaires âgés de 18 à 65 ans.

Depuis le 21 juillet 2016, ce dispositif a été ouvert aux anciens adjoints de sécurité, dans des conditions comparables à celles des policiers retraités.

MISSIONS

Ces réservistes renforcent l'action des forces de sécurité intérieure en France ou à l'étranger (policiers retraités uniquement), à l'exception des missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public.

Elles se déclinent en missions de soutien opérationnel (sécurisation, délégué police population, etc.), judiciaire (participation aux enquêtes judiciaires, patrouilleur polyvalent, etc.), technique (conducteur, assistance opération, etc.), logistique (informatique, assistance à l'activité d'état-major, etc.), administrative (secrétariat, accueil, etc.) et de spécialiste (médecin, traducteur, webmaster, etc.).

Seuls les anciens adjoints de sécurité et les policiers retraités des corps actifs peuvent effectuer l'ensemble de ces missions et être armés. Les réservistes volontaires civils quant à eux ont la possibilité de réaliser des missions de soutien logistique, administratif et technique.



« ÊTRE
RÉSERVISTE
EST POUR MOI
LA CONTINUITÉ
DE MON
ENGAGEMENT AU
SERVICE DE NOS
CONCITOYENS »

Christophe, 31 ans,
ancien adjoint de sécurité
Profession civile : agent de
surveillance de la voie publique.

« ÊTRE RÉSERVISTE
ME PERMET
D'ALLIER MES
MISSIONS AVEC
MON EMPLOI
DU TEMPS
D'ÉTUDIANT ET DE
DONNER DU SENS
À MES ACTIONS »

Maxime, 21 ans,
réserviste volontaire civil
Profession civile : étudiant



(EMPLOYEURS)

La montée en puissance de la réserve doit impliquer le plus possible les employeurs et leur esprit de défense. Les réservistes exerçant le plus souvent une activité en parallèle de leur engagement militaire, leurs employeurs sont directement concernés par ces périodes d'activité. La Garde nationale a pour mission d'inciter les employeurs à favoriser l'engagement de leurs salariés ou collaborateurs.

PARTENARIAT RÉSERVE - ENTREPRISE - DÉFENSE

ENGAGEMENTS

En signant une convention, l'employeur s'engage sur 4 points :

- + L'augmentation du nombre de jours de réserve sur le temps de travail accordé ;
- + La diminution des délais de préavis nécessaires à l'engagement ;
- + La souscription à la clause de réactivité ;
- + Le maintien ou l'aménagement du salaire.

CONTREPARTIES

En contrepartie, il peut bénéficier de plusieurs avantages dont :

- + L'attribution de la qualité de *partenaire de la défense nationale* ;
- + L'assimilation de certaines périodes de réserve à la formation professionnelle continue et récupération des coûts salariaux correspondants ;
- + L'inscription à des formations et stages proposés par le ministère des Armées.

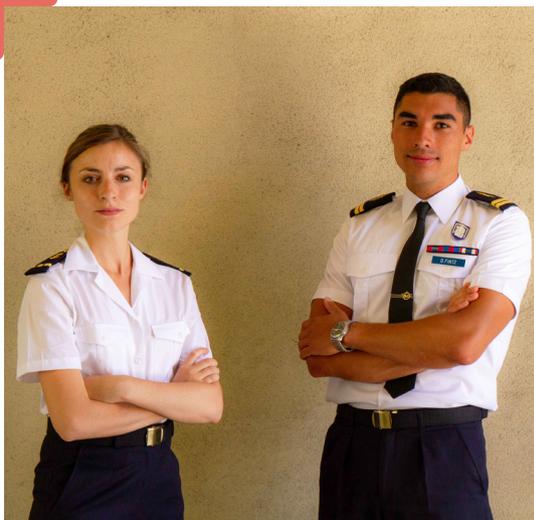
(FOCUS)

Le prix de la Garde nationale distingue les entreprises, collectivités territoriales et les établissements d'enseignement supérieur partenaires de la défense nationale qui ont le plus œuvré en faveur des réserves au cours de l'année.

En 2018, il a récompensé les engagements du Groupe Casino (catégorie plus de 1 000 salariés) et de la commune de Lit-et-Mixe (catégorie moins de 1000 salariés ou collaborateurs).



LE RÉSERVISTE, UN ATOUT POUR L'ENTREPRISE



« Réduction d'impôt pour les entreprises facilitant l'engagement de leurs salariés ».

Le contrat de travail du salarié réserviste est suspendu pendant ses périodes militaires lors desquelles il perçoit une solde journalière. Certaines entreprises maintiennent le salaire qu'elles peuvent déduire de leur impôt sur les sociétés au titre du mécénat, comme précisé dans l'article 238 bis du code général des impôts.

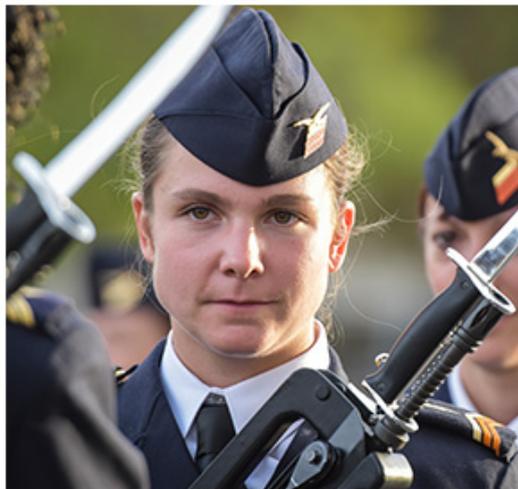


LE RÉSERVISTE, UN VÉRITABLE ACTEUR DE LA RSE

La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) est « *l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes* ».

La réserve peut être mise en avant par une entreprise pour justifier de ses actions dans une démarche RSE :

- + Le soutien à la Garde nationale répond à plusieurs objectifs et normes de développement durable et d'engagement sociétal (notamment la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociétale);
- + Les entreprises peuvent faire valoir leur engagement au profit de la Garde nationale auprès des agences de notation depuis août 2017.



(ÉVÉNEMENTS)

Plusieurs événements se déroulent chaque année et permettent de mettre en avant l'engagement des 76 000 réservistes qui composent la Garde nationale.

- + **Les Journées Nationales des Réservistes (JNR)** sont organisées partout en France une fois par an durant un mois (mi-octobre à mi-novembre). Cet événement met à l'honneur les citoyens ayant choisi de consacrer une partie de leur temps à la défense et la sécurité du pays. Plus de 400 activités ont été organisées en 2018.
- + **Le ravivage de la Flamme** au tombeau du Soldat inconnu sous l'arc de Triomphe est organisé dans le cadre des JNR. En 2019, il clôturera cet événement majeur dans la vie de la Garde nationale.
- + **Le Trophée de la Garde nationale** créé en 2014 est organisé autour des valeurs du sport, du dépassement de soi et de la citoyenneté. Il s'agit d'une activité de cohésion pour la famille des réservistes au travers de leur capacité sportive.
- + **Le prix de la Garde nationale**, institué en 2011 est remis une fois par an. Il traduit la volonté d'encourager les employeurs partenaires de la défense nationale qui s'impliquent en faveur de la politique de soutien à la Garde nationale.



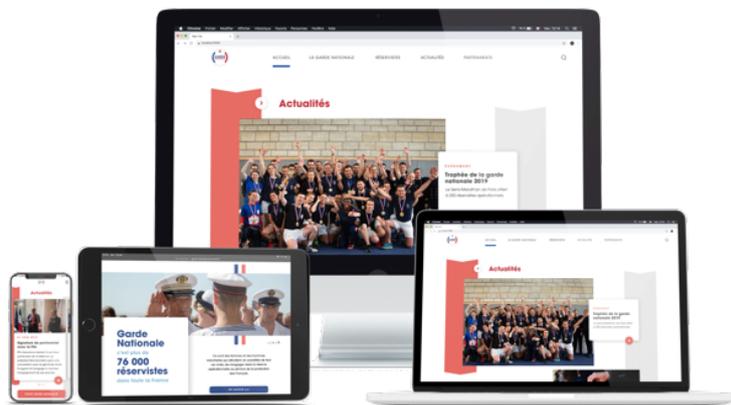
13 octobre 2018

Cérémonie du ravivage de la Flamme du Souvenir sur la tombe du Soldat inconnu dans le cadre des JNR.

(ET AUSSI)

UN PORTAIL INTERNET GARDE NATIONALE

Un site internet garde-nationale.fr est en ligne depuis le 13 octobre 2016 afin de présenter toutes les informations importantes relatives à la Garde nationale. Il permet à chaque citoyen qui le souhaite d'obtenir tous les renseignements utiles pour s'engager.

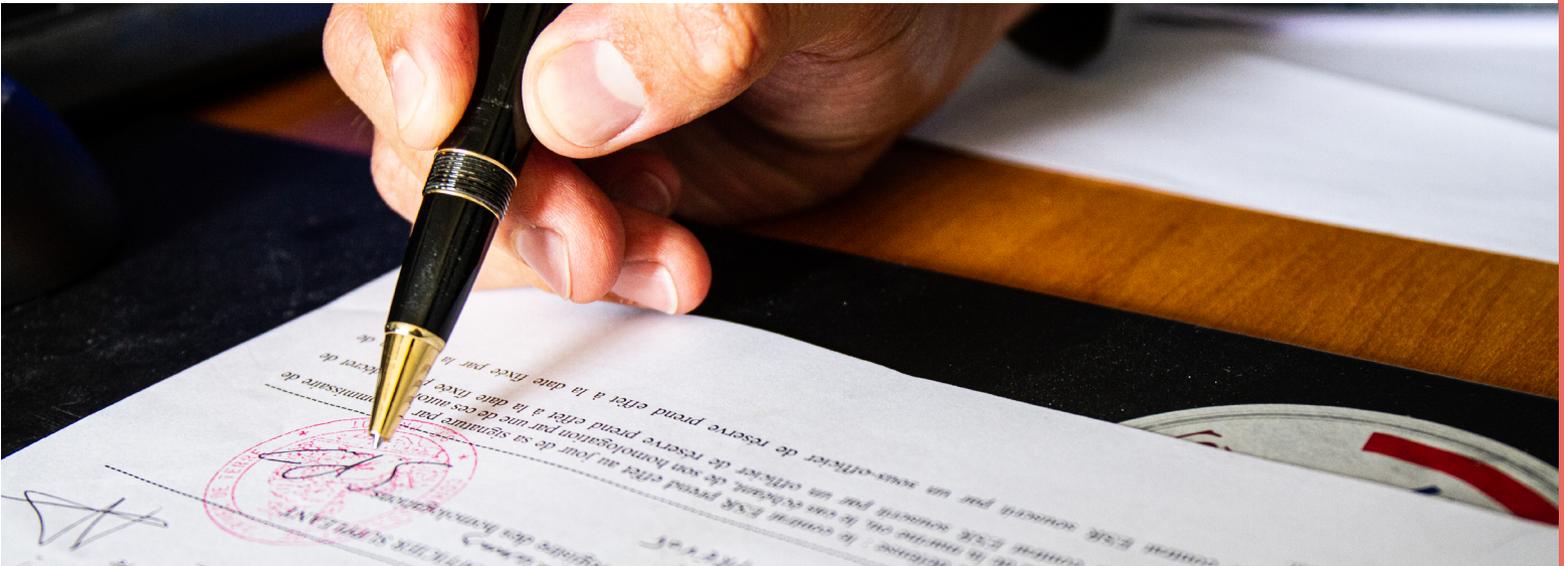


UNE FORTE PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis sa création, la Garde nationale est très active sur les réseaux sociaux, via ses comptes où sont présents de très nombreux jeunes. En outre, elle s'adresse directement aux employeurs par le biais de sa page LinkedIn afin de mettre en valeur les atouts des réservistes en entreprises.



(RECRUTEMENT)



MODALITÉS

- + Être de nationalité française
- + Être âgé de plus de 17 ans
- + Avoir satisfait aux obligations du service national
- + Ne pas avoir fait l'objet de condamnation pénale ou de sanction disciplinaire prévues par le code de la Défense
- + Être déclaré apte médicalement

CONTACTS

- + www.garde-nationale.fr
- + www.reservistes.defense.gouv.fr
- + www.minotaur.fr
- + www.police-nationale.interieur.gouv.fr



METTEZ + DE VIE DANS VOTRE VIE



garde-nationale.fr